

## TUBERCULOSE ET SANTÉ

En conclusion de sa brochure « **La tuberculose, maladie héréditaire et dégénérative** », le docteur Yves Couzigou cite les paroles si humaines de Brunon (1924) : « Personne ne pourra jamais dire quel trouble a jeté dans la famille et la société le dogme de la contagion : abandon des malades, division des ménages, neurasthénies diverses, divorces, persécutions, folies, suicides, etc... Voilà le bilan. »

Nous approchons chaque jour bon nombre de malades hantés par la présence du microbe et qui, par une sorte de remords presque physiologique, ont renoncé aux joies de la famille dans ses présences et ses contacts qui en font le charme. Or, la contagion n'a jamais été un fait démontré. Chaque jour, des malades positifs, avant que le laboratoire et la radio n'aient décelé leur mal, vivent en intimité avec leur conjoint, etc., leurs enfants, sans préjudices pour eux. Quantité de maris ou de femmes peuvent apporter la preuve de cet état de fait, tout comme des milliers et même des millions de praticiens et, en particulier, les phthisiologues, médecins et personnels sanitaires vivent impunément près des malades sans être contagionnés. Dans sa brochure, dont ces lignes ne sont qu'un hâtif et imparfait résumé, le Dr Couzigou donne les opinions de savants s'inscrivant contre le dogme de la contagion, et dont, déjà, nous avons cité les noms aussi bien au temps de Pasteur que dans l'actualité. Tout particulièrement, le Dr Couzigou relève les arguments que A. Lumière oppose aux contagionnistes et qui font la démonstration du rôle prépondérant de l'hérédité dans la tuberculose.

Voici quelques faits précis contre le dogme de contagion :

1) Le conjoint d'un phthisique absorbe d'énormes quantités de germes sans être contaminé. Pourquoi la contagion existerait-elle à la suite de quelques contacts fortuits, momentanés avec des phthisiques ?

2) Pourquoi les phthisiologues et le personnel sanitaire des sanas ne sont-ils pas contagionnés ?

3) Etant donné le nombre considérable de phthisiques répandant leurs bacilles autour d'eux, chacun pendant des mois et même des années, comment n'arrive-t-on pas à citer au moins quelques cas de contagion indiscutable chez des sujets appartenant à des familles complètement indemnes

4) Pourquoi la tuberculose survient chez tant de sujets dont les parents ont souffert

dans le passé, de maladies bacillaires éteintes avant la naissance de leurs enfants et n'ayant jamais répandu de germes autour d'eux depuis la naissance des enfants ?

5) Comment peut-il se faire que certains sujets aient absorbé accidentellement ou volontairement des doses formidables de bacilles virulents sans en être incommodés ?

6) Pourquoi la cuti-réaction positive serait-elle un signe d'infection, alors qu'on la constate chez des sujets qui n'ont jamais été infectés et qui sont anaphylactisés par les protéines bacillaires ?

7) Il y a des familles de tuberculeux et des familles de non tuberculeux. Comment concilier ce fait avec l'affirmation de la non-hérédité de l'affection ? La tuberculose choisit ses victimes dans certaines familles et l'on peut prévoir où s'exercera ses ravages.

« L'homme n'arrive à la phtisie qu'après avoir descendu par ses ancêtres et par lui-même, l'échelle de plusieurs maladies de dégénérescence, dont la tuberculose est un des derniers termes », écrit Carton. La tuberculose est une question de terrain.

Dans un terrain sain, aux défenses protectrices impeccables, la tuberculose ne mord pas. La contagion n'existe pas.

E. Freinet.

## ECHEC AU B.C.G.

« Les protestations contre l'odieuse obligation du B.C.G. s'étend à travers la France dans les corps élus, où des personnalités qualifiées font front contre la publicité charlatanesque de l'Institut Pasteur. C'est ainsi qu'à Chartres, M<sup>e</sup> Guy Cupfer, bâtonnier de l'ordre des avocats, conseiller municipal, s'est opposé dans une séance communale, en septembre dernier, à la garantie d'emprunt de 2 millions 800.000 fr. de la ville pour la création d'un centre de vaccination à Sainte Brice. Apportant des cas précis où le vaccin s'est révélé dangereux, M. Cupfer signale « la position d'hostilité prise par certains conseils généraux et conclut que, pour sa part, il se refuse à prendre la responsabilité de faire courir un danger de mort aux enfants, tel que le fait courir la vaccination obligatoire. »

.....

Dans son n<sup>o</sup> du 6 juillet, Le Maire libre publie des opinions pour ou contre le B. C.G.

Le docteur Jublier rappelle que c'est « un bacille tuberculeux vivant qui a été retrouvé



dans les liquides de méningites tuberculeuses et de tuberculoses diverses... Pères de famille, qu'on nous laisse au moins libres de refuser ce vaccin qui a tué des enfants fragiles et donné tant de bécégite (maladie suivant l'absorption du B.C.G.). Empêchez la coercition vaccinale ! »

La « Fédération des Malades », malgré ses attaches gouvernementales (ne pas confondre avec le « Syndicat national des malades ») écrit contre la loi du 5 janvier 1950 rendant le B.C.G. obligatoire :

« ... constate que, du point de vue médical, l'unanimité n'est pas faite sur l'efficacité ou l'innocuité parfaite du B.C.G.

Constate que l'isolement prophylactique composé par la contrainte porte atteinte au respect de la personne et aux droits des parents et, qu'au surplus, les enfants risquent d'être confiés à des maisons pour enfants dont la garantie légale de bon fonctionnement n'est pas assurée, affirme son hostilité :

1° à l'isolement prophylactique composé par la contrainte, pour quelque raison que ce soit ;

2° Au caractère obligatoire de la loi à une catégorie de personnes.

Et reste attachée au principe du libre choix par les parents et à la libre prescription par le médecin. »

Un pas énorme sera fait, quand :

— on refusera les vaccinations en série ;

— on choisira son Docteur pour se soumettre ou s'opposer à une loi qui est un abus de confiance et de pouvoir.

Des camarades commencent à s'opposer à la pratique automatique du timbre tuberculinique. Redisons encore que :

1° La cuti-réaction n'est pas obligatoire. Vous pouvez la refuser ;

2° Sans cuti, pas de B.C.G. possible car, pour qu'il y ait B.C.G., il faut que la cuti ait fait la preuve que la réaction est négative ;

3° Les cutis ne doivent pas être renouvelées. Il y a danger. Relevez l'opinion de Calmette lui-même, et donnez-la à commenter au médecin administrateur : la voici :

« Ces réactions, surtout répétées à brefs intervalles, NE SONT PAS INOFFENSIVES. Plusieurs observations d'hémoptysies ou poussées évolutives de tuberculose CONSÉCUTIVES A DES CUTI-RÉACTIONS sont à notre connaissance. »

Or, un docteur administrateur nous précisait qu'il pratiquait parfois 7 et 8 cutis pour surprendre l'instant de virage et, dans la revue : « La machine outil française »,

n° 79, on lit, au paragraphe « contrôle médical » :

« Le contrôle médical est assuré par le médecin de l'usine et comprend, en plus des visites périodiques, une pesée et cuti-réaction tous les trois mois. »

« Jusqu'à quand laissera-t-on les agents de l'Institut Pasteur « tuberculiniser » la race française. »

Nous n'empêchons pas ceux qui croient à la vertu des vaccins de se livrer et de livrer leurs enfants à la seringue des vaccinateurs.

Nous revendiquons simplement le droit de nous en protéger et d'en protéger nos enfants.

Que chacun prenne ses responsabilités dans l'usage qu'il fera de sa liberté.

« La Libre Santé » (1), n° 42.

## Documentation photographique

Par suite d'un accord avec la Documentation photographique, nous sommes en mesure de livrer les superbes séries de cette édition dans les mêmes conditions que les articles de notre fonds BT ou FSC.

90 séries sont actuellement livrables, comportant chacune 12 documents photographiques tous précieux pour notre fichier (liste des séries envoyée gratuitement sur demande).

La série de 12 photos..... 80 fr.

Abonnement d'un an..... 1.500 fr.

Passez-nous commande.

Série 109 de la

### DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE LA SOCIÉTÉ AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

#### Le roi et la justice

1. La cour de François I<sup>er</sup>.
2. Lit de justice.
3. La question de l'eau
4. Le tournoi de 1559.

#### L'Armée

5. La bataille de Saint-Quentin.
6. Les conséquences des découvertes
7. L'esprit de curiosité : figure d'une baleine.

#### La Bourgeoisie

8. La maison des consuls de Riom.
9. Un atelier d'orfèvre.

#### Les paysans

10. La tonte des moutons.

#### La religion

11. Traduction de la Bible en français.
12. Procession de la Ligue.

Couverture : La Pléiade.

Planche en couleurs : Le Château de Fontainebleau.

Passez commande, abonnez-vous